



Creil, le 27 juin 2023

**Aux membres du Conseil  
de Quartier Moulin**

**Maison de la ville**  
03 44 29 52 24  
[citoyennete@mairie-creil.fr](mailto:citoyennete@mairie-creil.fr)

**Objet:** Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 21 juin 2023

**Ordre du jour :**

- Présentation de la mission DSU/GUP et appel à projet mémoire de quartier.
- Présentation de Creil c'est l'été.
- Lancement de la saison 5 du Budget Participatif.
- Retour sur les diagnostics en marchant et sur les signalements.
- Questions diverses.

**Etaient présents :**

Elus municipaux :

M. Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué au quartier Moulin.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

Mme. Juliette SOISSON, chargée de mission DSU/GUP.

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 20

- **1<sup>er</sup> point : Présentation de la mission DSU/GUP et appel à projet mémoire de quartier.**

Madame Soisson a pris la parole afin de présenter la mission Développement Social Urbain et Gestion Urbaine de Proximité ainsi que l'appel à projet Mémoire de quartier.

Le nouveau projet de renouvellement urbain (NPNRU) des Hauts de Creil est un dispositif de rénovation et de transformation des quartiers pour améliorer la qualité de vie des habitants. Les travaux engagés vont durer une dizaine d'années et vont profondément transformer le paysage creillois.

Dans ce contexte, la maison du projet a été créée pour faire le lien entre les acteurs du projet et les habitants, en leur offrant la possibilité de prendre une part active aux décisions attendantes au programme de renouvellement urbain. Elle a également pour mission de faire vivre le projet sur le territoire au moyen d'ateliers, de partenariats et de la concertation. La maison du projet a vocation à faire vivre la mémoire des quartiers et des habitants sur la toute la durée de la rénovation urbaine.

3 permanences sont tenues chaque semaine à la Maison du projet dans le quartier du moulin : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h. Une table numérique est disponible pour suivre le projet en immersion.

Dans le cadre de la mission Développement Social Urbain, une consultation des habitants sera proposée par l'intermédiaire d'ateliers thématique, travailler sur ce que les résidents souhaiteraient voir mis en place dans le quartier.

La mission Gestion Urbaine de Proximité a pour objectif de recueillir les problèmes constatés par les habitants dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. En plus des diagnostics en marchant qui seront organisés sur différentes thématiques, les creillois peuvent passer à la maison du projet ou la Maison de la ville pour indiquer des signalements concernant la propreté, les nuisibles, le cadre de vie...

Dans le cadre de l'appel à projet Mémoires de quartier, les résidents peuvent proposer des projets sur le quotidien des habitantes et des habitants des quartiers des Hauts de Creil, de la construction du bâti à aujourd'hui. Toutes les générations sont concernées par cet appel à projet. Les projets peuvent restituer une mémoire ancienne ou au contraire, immortaliser une mémoire vive et actuelle des habitants pendant les opérations NPNRU. Une exposition sera réalisée sur les archives au quartier du Moulin.

- **2<sup>ème</sup> point : Présentation de Creil c'est l'été.**

- Du 8 juillet au 6 août 2023 = **Creil C'est l'Été Terre de jeux** (Ile Saint Maurice)
- Du 10 juillet au 4 août 2023 = **Creil C'est l'Été dans les Quartiers**
- Modification des horaires : 15h à 20h
- **Inauguration le 8 juillet sur l'île Saint Maurice**
  - La culture travaille sur une proposition d'animation
  - Travaille en lien avec la vie associative pour une déambulation depuis la MCA

➤ **Creil, terre de jeux :**

- Espace piscine / pataugeoire, réduction des espaces ensablés
- Déploiement des structures villes (mini-golf etc...)
- Espace détente / buvette
- Scène spectacles vivants (1 soir par semaine)
- Samedi mini olympiades en partenariat avec les associations

➤ **Creil, c'est l'été dans les quartiers :**

- Poursuites des animations par les services municipaux et du CCAS
- Appel à projet auprès des associations
- Appel à projet buvette

➤ **4 semaines ; 4 lieux :**

- Du 10 au 14 juillet : **Guynemer**
- Du 17 au 21 juillet : **Espace Letien**
- Du 24 au 28 juillet : **Place Rodin**
- Du 31 juillet au 4 août : **Maison de quartier de la Garenne**

➤ **Séjours et sorties**

- 2 séjours Sports Creil Alpes
- 2 camps sportif Saint-Leu-d'Esserent
- 2 séjours périscolaire Creil Alpes
- 1 séjours CHAM Creil Alpes
- 1 séjours jeunesse Creil Alpes
- 1 séjours jeunesse aux Iles de Frioul
- 3 journées organisées par le CCAS

- **3<sup>ème</sup> point : Lancement de la saison 5 du Budget Participatif.**

**Définition :**

Le budget participatif est un outil qui donne **la possibilité aux citoyens et aux associations de proposer des projets** et de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Actuellement, une enveloppe financière de **400 000 euros** (soit l'équivalent de 11,20 euros par habitant), est dédiée à la réalisation des projets portés par les citoyens.

Le budget participatif a pour délimitation géographique d'application l'ensemble du territoire communal (ville de Creil), et s'appliquera selon le découpage traditionnel des conseils de quartier (soit **7 quartiers concernés par le dispositif** du budget participatif).

### **Objectifs :**

- **Permettre aux citoyens d'être acteurs des projets** mis en œuvre au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, de la transition écologique, de la propreté et de la sécurité de leur quartier.
- **Favoriser la participation citoyenne** et l'investissement des creillois dans les politiques publiques locales.

### **Dépôt et conditions de recevabilité :**

Du **1er juin au 31 aout 2023** > Période de dépôt sur la plateforme participative dématérialisée [jeparticipe.creil.fr](http://jeparticipe.creil.fr). Accompagnement possible par la MDLV.

Les projets peuvent être déposés par des **creillois de 16 ans ou plus, ou par des associations** œuvrant sur le territoire de la commune.

1. **Satisfaire un motif d'intérêt général** (le projet est à visée collective et de nature à bénéficier à tous les habitants du quartier)
2. Entrer dans le **champ de compétence de la ville**
3. Rentrer dans le cadre des **dépenses d'investissement**
4. Respecter les **valeurs de la République**
5. Entrer dans les catégories suivantes : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, propreté, sécurité**

### **Il est préconisé de :**

- **Constituer des groupes de travail** autour d'un ou plusieurs projets dans le quartier.
- Suivre la **méthodologie de dépôt** des projets :
  1. **Rappel du contexte/Constats.**
  2. **Diagnostic simplifié.**
  3. **Présentation de la finalité du projet et de ses objectifs.**

### **Le calendrier :**

- **Du 1<sup>er</sup> juin au 31 aout 2023** : Dépôt des projets.
- **Septembre – Octobre 2023** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière du projet. Comité technique et pré-sélection des projets.
- **Novembre 2023** : Audition des porteurs de projet devant le jury
- **Décembre 2023** : Annonce des Lauréats. Phase de vote citoyen afin de désigner un « prix du public ».
- **Début d'année 2024** : Annonce du projet Lauréat « prix du public ».

Phase de vote sur la plateforme participative. Cadeau d'une valeur de 250 euros au porteur de projet gagnant.

- **A compter de janvier 2024** : la ville de Creil s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

- **4<sup>ème</sup> point : Retours sur signalements.**

- Un feu pour piétons au niveau de Puvis de Chavannes a été retiré et n'a pas été remplacé.
  - *Il y a un problème sur le câble, le neutre est HS. Il y a des travaux en terre végétale à réaliser. Le câble sera retiré à partir de la figurine piéton côté Blaise Pascal. Travaux à planifier avant la fin de l'été 2023*
- Un lampadaire reste allumé constamment au niveau de l'école dans la rue Delacroix.
  - *Il s'agit de la boule à l'entrée de la maternelle du Bellay, le lampadaire est éteint désormais.*
- A l'arrière du square Lalo, un bosquet n'est pas taillé.
  - *Sous toutes réserves d'une localisation plus précise et après constatations sur place, le signalement semble être en dehors du périmètre de Oise Habitat (parcelle orange). Plus de précisions demandées sur l'emplacement exact.*
- Un banc dans le square Gounod n'est plus fonctionnel, les planches ont été retirées.
  - *Pris en charge par la régie voirie.*
- Dans l'allée Saint-Saëns, des déchets verts sont laissés au sol.
  - *Un agent de la Brigade Verte s'est rendu sur place. Le riverain s'est engagé à retirer les végétaux qui ont été taillés. Tas retiré (constat fait par la Brigade Verte).*
- Dans le square Maillol, à hauteur du 77 rue L. de Vinci, des camionnettes stationnent sur les trottoirs et les terre-pleins, gênant la visibilité en entrée et sortie de parking.
  - *Plusieurs passages ont été faits à cette adresse. Aucun véhicule gênant n'a été constaté. Le requérant doit appeler la Police Municipale lorsqu'il constate la présence de ces véhicules.*

- **5<sup>ème</sup> point : Questions diverses.**

- Oise Habitat laisserait les réverbères constamment allumés sur leurs parkings.
- City stade rue Debussy nuisances sonores, des individus jouent jusqu'à 23h voir 4 ou 5h du matin certains jours selon les résidents. Ce city fait-il partie de l'arrêté interdisant les regroupements ?
- Rue Schuman : plot en béton mal signalisé. Envisager une baguette réfléchissante plus visible.
- Rue Schuman : stationnements gênants sur le trottoir.
- Ecole square Chopin : problème plots bétons gênants à retirer, à prévoir dans le projet NPNRU.
- Square Degas : mauvais usage de l'aire de jeux. Passage de la Police Municipale et Médiation demandée.
- Façade d'immeuble square Degas noircie, un nettoyage est prévu ?
- Il faudrait installer un banc dans le passage entre le square Watteau et la médiathèque J. P Besse.

Il a été demandé la date d'ouverture Centre commercial.

*Elle aura lieu en septembre, il s'agira d'un Leader Price.*

Le sujet de la coupure de l'éclairage a été abordé.

*Le déploiement du led est en cours afin de permettre une meilleure gestion de l'éclairage public.*

*Il n'y a pour le moment pas de système global sur la ville et certaines zones restent allumées.*

*Le fait d'éteindre les lumières durant la nuit a permis une d'économie pour la ville de 50 000 euros depuis le lancement.*

Il a été demandé si une modification du carrefour sur l'Avenue Puvis de Chavannes, permettant l'accès à la D1016 est prévue ? Il est considéré comme particulièrement dangereux et peu lisible par certains riverains.

*Un projet départemental est en cours pour repenser ce croisement, mais cela ne verra pas le jour avant plusieurs années.*

Certains résidents de logements collectifs souhaiteraient un ramassage des déchets verts pour les immeubles, notamment les locataires en rez-de-jardin.

*Cette problématique doit être vue directement avec les bailleurs.*

## **Conclusion**

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

**Le prochain conseil de quartier se tiendra au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.**